

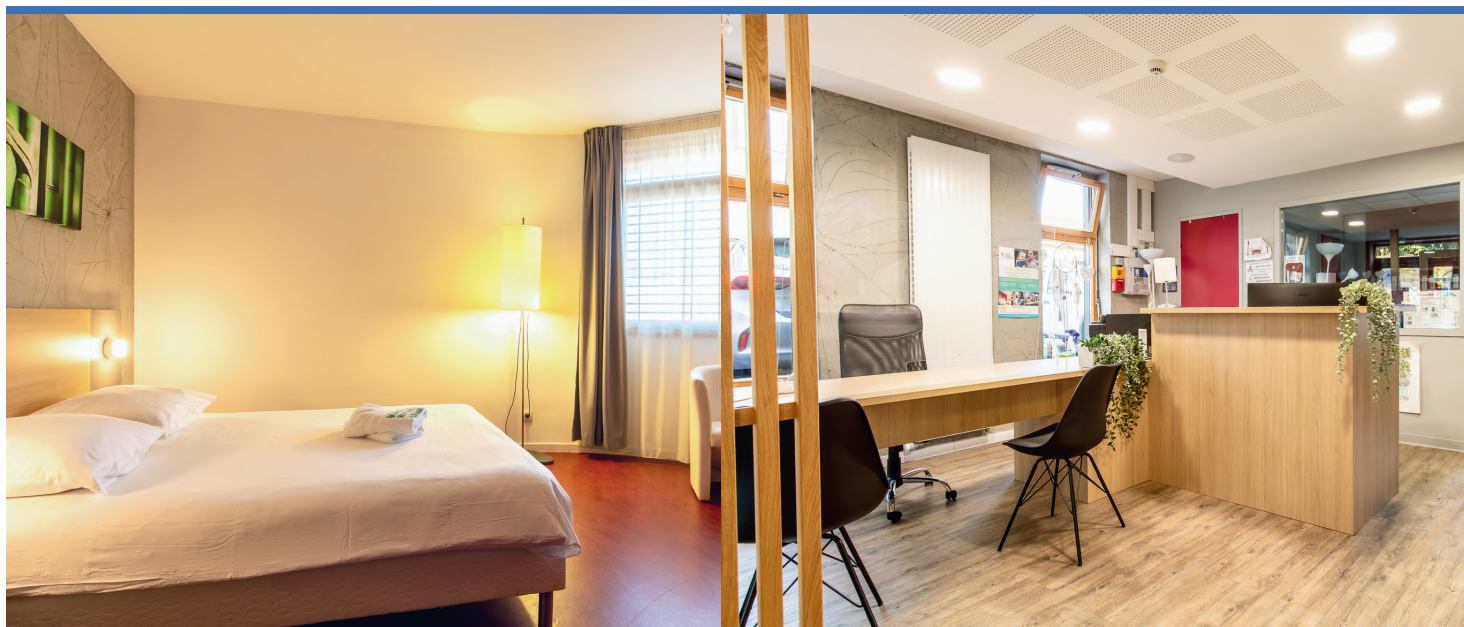


Maison  
Ronald  
McDonald  
GRENOBLE



# Livret d'accueil

## Maison des Parents



# Sommaire

Chers parents	<b>p.1</b>
Conditions de séjour	<b>p.2</b>
Chauffage et climatisation	<b>p.3</b>
Surveillance des enfants	<b>p.3</b>
Hygiène et sécurité	<b>p.4</b>
Règles de stationnement	<b>p.5</b>
Week-end	<b>p.6</b>
Le jour de votre départ	<b>p.7</b>
Modalités de paiement / CNL	<b>p.8</b>
Votre chambre	<b>p.9</b>
La cuisine	<b>p.10</b>
Le petit salon	<b>p.11</b>
Bibliothèque / Wifi	<b>p.12</b>
Le premier étage	<b>p.13</b>
Laverie et local service / Les terrasses	<b>p.14</b>
Le jardin	<b>p.15</b>
Local poubelles	<b>p.16</b>
Animations dans la Maison	<b>p.17</b>
Mis à votre disposition	<b>p.18</b>
Informations pratiques	<b>p.19</b>
Comment nous aider ?	<b>p.20</b>
Rejoignez la communauté	<b>p.21</b>
Protocole sanitaire	<b>p.22</b>

# Chers parents,

Notre Maison a été construite pour vous permettre de rester proche de votre enfant hospitalisé, tout en maintenant une vie de famille presque « comme à la maison ».

L'ensemble de l'équipe de la Maison et les bénévoles sont là pour vous, n'hésitez surtout pas à nous solliciter. Nous ferons de notre mieux pour répondre à vos besoins.



**Téléphone**  
06.61.70.90.97



La Maison des Parents Ronald McDonald accueille les familles d'enfants de 0 à 18 ans, hospitalisés à l'HCE de la Tronche. Une seule chambre (capacité de 1 à 5 personnes) est attribuée par famille même si les parents sont séparés.

La demande d'hébergement se fait par le service d'hospitalisation dans le respect des critères de priorité définis par le CHU et l'Association « Des Vallées et des Cœurs ».

## Critères d'hébergements :

- 1 Le service ne peut pas proposer à la famille un lit accompagnant.  
→ Si cela venait à changer après votre entrée dans la maison, merci de prévenir l'équipe.
- 2 Le domicile familial est éloigné (supérieur à 50 km), sauf exception faite par un cadre de l'hôpital.

**Si vous avez un lit accompagnant ou que vous habitez à moins de 50 km, la direction se réserve le droit de vous demander de libérer la chambre si la Maison venait à être complète.**

# Conditions de séjour

- ➡ Les soins des enfants ne sont jamais délivrés dans la Maison.
- ➡ L'enfant hospitalisé ne peut venir que si un certificat d'autorisation de visite à la Maison des Parents rempli par l'hôpital est présenté.
- ➡ La durée d'un hébergement ne peut dépasser six semaines par séjour et par famille.
- ➡ Durant votre séjour, une absence de 24 h est tolérée (prévenir l'accueil).
- ➡ L'hébergement n'est possible que pendant la durée des soins. Les inter-cures (période entre deux soins) n'autorisent pas l'hébergement.
- ➡ Par respect pour tous, un comportement et une tenue vestimentaire corrects sont exigés. Ici, on ne crie pas, on ne met pas les pieds sur les fauteuils, on nettoie et on range ce que l'on utilise.
- ➡ Nous souhaitons le calme dans la Maison à partir de 22h (extérieur/intérieur).
- ➡ La consommation modérée d'alcool est tolérée. Les consommations de produits illicites sont évidemment proscrites au sein de la maison.
- ➡ Il y a sans doute des choses que vous avez l'habitude de faire chez vous qu'il vous sera impossible de faire ici... Tout simplement parce que vous êtes ici « comme chez vous » mais « à la Maison des parents ». 😊

**Chacun(e), par son action et son comportement adapté et respectueux, contribue à préserver au sein de la Maison un accueil de qualité pour tous : calme, écoute, convivialité, partage et solidarité.**

Nous comptons sur vous pour nous aider à préserver ce lieu de vie.



**Tout manquement au respect de ces règles remettra en question votre hébergement à la Maison des Parents.**

# Chauffage et climatisation

Un système de ventilation circulaire assure le renouvellement de l'air par les trappes du plafond. Il n'est donc pas nécessaire d'aérer plus de quelques minutes les chambres et les espaces collectifs.

**La ventilation l'été :** 

Le système fait une moyenne des températures dans les différents espaces et souffle l'air à cette moyenne. Si 5 chambres sont à 32° (car fenêtres ouvertes), et 11 chambres sont à 22° (car fenêtres fermées) le système va souffler de l'air à 25° (moyenne des températures dans l'exemple). Il fera donc monter la température dans les chambres qui étaient pourtant fraîches...

**En bref : n'ouvrez les portes et fenêtres que lorsque la température intérieure est plus élevée que la température extérieure.**

**L'hiver :** 

C'est le même principe. Inutile d'aérer plus de quelques minutes au risque :

- De faire s'emballer tout le système de chauffage (risque de panne).
- D'avoir beaucoup trop chaud (pensons également à l'environnement...)

## Surveillance des enfants

Dans l'enceinte de la Maison, espaces intérieurs et extérieurs, vos enfants et ceux de vos invités sont sous votre entière responsabilité et surveillance.

**! VOUS NE POUVEZ PAS LAISSER LES ENFANTS SEULS DANS LA MAISON, Y COMPRIS DANS VOTRE CHAMBRE.**

En cas de non-respect de cette règle, la direction se réserve le droit de contacter les services sociaux compétents.



Merci d'inciter vos enfants à prendre soin des divers jeux et matériels mis à leur disposition.

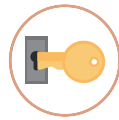
# Hygiène et sécurité



Les **animaux sont interdits** dans la Maison.



La Maison est « **non-fumeur** » : l'interdiction vaut pour les espaces collectifs mais aussi pour les chambres ! Merci de fumer à l'extérieur.



Nous vous recommandons de **fermer votre chambre à clef**. L'association décline toute responsabilité en cas de vol commis dans l'enceinte de la Maison.



Merci de penser à fermer les portes à clefs, les fenêtres et à éteindre les lumières.



En cas d'incendie, vous devez suivre les **consignes affichées** dans toutes les pièces et vous diriger calmement vers les issues de secours (matérialisées par les lampions verts).



Nous vous informons que cet établissement est placé sous vidéosurveillance pour la sécurité des personnes et des biens. Les images sont conservées pendant un mois et peuvent être visionnées, en cas d'incident, par le chef d'établissement et le personnel habilité. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à la direction de l'établissement.

Pour prévenir les pompiers de l'hôpital :

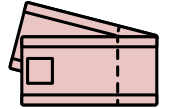
Composez le **18** depuis le téléphone blanc de l'accueil ou celui de votre chambre.

Composez le **04-76-76-53-54** depuis votre téléphone portable.



# Règles de stationnement

Un ticket de stationnement vous est remis gratuitement lors de votre entrée au sein de la Maison, ce ticket est **valable jusqu'au lundi soir 20h**. Pensez à récupérer votre nouveau ticket lors du règlement du lundi.

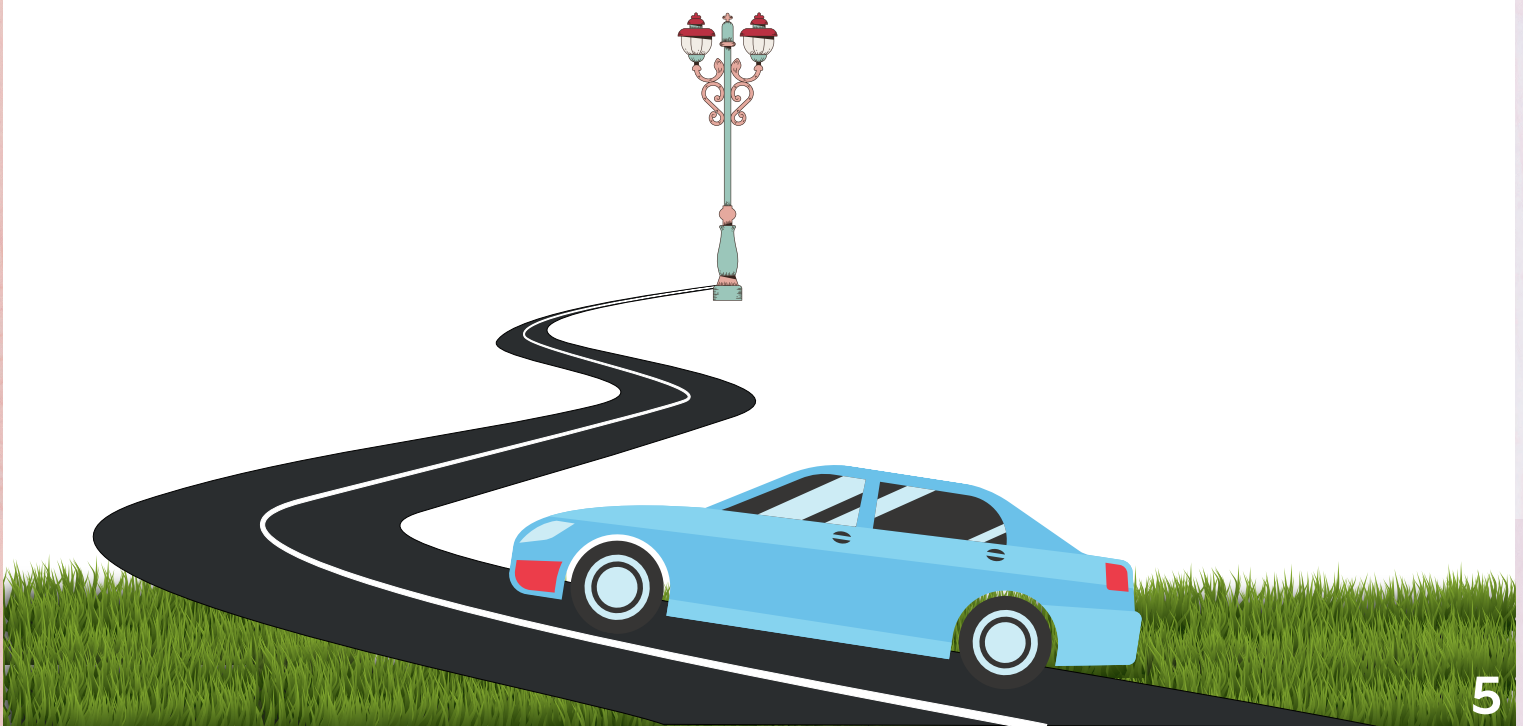


Veillez penser à :

- Ne pas vous garer sur les places réservées à l'équipe de la Maison (sous l'arbre à côté de la villa).
- Vous garer uniquement sur des places qui sont matérialisées, et ce, dans toute l'enceinte de l'hôpital.
- Si vous n'avez pas trouvé de place, à partir de 18 h, de nombreuses places se libèrent, pensez à déplacer votre véhicule.



**Ne laissez pas d'objets de valeurs visibles** dans votre voiture afin d'éviter les vols.



# Week-end



Le week-end, les familles doivent participer au nettoyage de la Maison. Un planning de tâches à effectuer est affiché, chaque samedi, dans la salle à manger, contre les placards, à l'entrée de la salle des frigos.

**Ménage espace commun : choisissez une ou deux tâches à réaliser et signez le planning.**

Conformément à votre engagement lors de votre arrivée à la Maison des Parents, la participation aux tâches ménagères collectives est obligatoire dans la mesure du possible.

Cela fait partie des conditions d'hébergement, même si votre priorité reste bien évidemment la visite auprès de vos enfants hospitalisés, nous vous demandons de consacrer environ 30 minutes à la Maison dans le week-end.

Le matériel et les produits nécessaires de la Maison se trouvent :

- dans le local en face de la laverie au rez-de-chaussée
- dans la cuisine (dans le placard en verre tout à droite)

Merci de les remettre en place après utilisation et de ne pas les stocker dans vos chambres (pour préserver la sécurité des enfants).



Chaque parent doit savoir ce qu'il a à faire sans juger ce que le voisin fait ou ne fait pas.

Une équipe gère la Maison. Il lui appartient, à elle seule, de prendre les décisions nécessaires en cas de non-respect des règles de vie de la Maison.

# Le jour de votre départ

## Merci de libérer votre chambre **AVANT MIDI !**

Avant de quitter votre chambre, **vous devez faire le ménage** (même si vous n'y avez passé qu'une seule nuit). Nous nous permettrons de vous demander de refaire le ménage si la chambre n'est pas propre (matériel nécessaire dans le local ménage situé dans le couloir de votre étage).

Il vous faudra :



- ➔ Laver les éléments de la salle de bain : douche (siphon inclus), baignoire, miroir, WC, meuble et faïence,
- ➔ Vider les poubelles de la salle de bain et chambre,
- ➔ Épousseter les meubles,
- ➔ Défaire les draps du lit, plier le linge et les serviettes pour faciliter le comptage de l'inventaire, sans oublier de retirer la couette de la housse et les alaises puis les mettre dans la poubelle à linge,
- ➔ Passer l'aspirateur et la serpillière... même sous le lit,



Penser à reprendre la nourriture laissée dans les différents lieux de stockage : réfrigérateurs, congélateurs et placards. Il vous faudra, bien entendu, laisser ces endroits propres (merci notamment de laver le tiroir de votre congélateur).

Quand vous êtes prêts et **AVANT MIDI**, l'inventaire de départ peut être fait avec l'un des membres de l'équipe.

N'oubliez pas de nous remettre les clés et de régler vos frais de séjours pour obtenir votre facture. Votre dépôt de garantie vous sera restitué du moment que votre chambre est propre et en bon état.



# Modalités de paiement

L'essentiel des frais de fonctionnement de la Maison des Parents est pris en charge par le Mécénat de McDonald's. Seule une participation aux frais d'un montant de **10 euros par nuit et par famille** vous sera demandée. Le règlement de votre facture doit être effectué chaque lundi à l'accueil.

Les parents amenés à quitter la Maison un autre jour de la semaine devront s'acquitter du solde de leur facture au moment de leur départ.



## **Dons :**

Le personnel salarié et les bénévoles ne sont pas en droit d'accepter de pourboires. Cependant, vous pouvez, si vous le souhaitez, effectuer un don au nom de [l'Association "Des Vallées et des Cœurs"](#). Un reçu fiscal vous sera remis sur demande.

# Commission Nationale Informatique et Liberté (CNIL)

La Maison Ronald McDonald dispose d'un logiciel destiné à gérer plus facilement le fichier des familles accueillies, et à réaliser, le cas échéant, des travaux statistiques dans le strict respect du secret professionnel.

Sauf opposition de votre part, certains renseignements vous concernant, pourront faire l'objet d'un enregistrement informatique.

Durant votre séjour à la Maison des Parents, des photos de vous/de vos enfants peuvent être prises pour la communication extérieure (Facebook, newsletter et site internet de la Maison...). En respect de votre droit à l'image, nous vous demanderons de remplir une attestation de droit à l'image permettant l'exploitation des photos prises.

Conformément aux dispositions de la Loi Informatique et Libertés (art. 26, 27, 34 et 40 de la Loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés), La direction, se tient à votre disposition pour vous communiquer ces renseignements ainsi que toutes informations. Toute personne ou organisme que vous désignez peut également prendre connaissance de l'ensemble de votre dossier.

# Votre chambre

L'entretien de votre chambre et du linge est **à votre charge durant votre séjour**. En revanche, il n'est pas nécessaire de les laver le jour de votre départ.



## **Pour la CHAMBRE / SALLE DE BAIN / WC :**

Vous trouverez des aspirateurs, balais, microfibras, produits et serpillières dans les placards des couloirs des chambres (à chaque étage).

Vous avez trouvé une chambre propre à votre arrivée, le jour de votre départ, **nous attendons donc que vous laissiez la chambre dans le même état !**



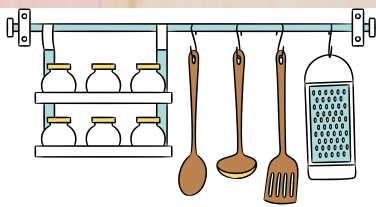
Il vous appartient, à vous parents, de nettoyer régulièrement votre douche/baignoire et la cuvette de vos toilettes, de faire la poussière du mobilier, d'aspirer et de laver le sol...

Les chambres de la Maison (hors villa) sont équipées de téléphones blancs reliés à l'Hôpital Couple-Enfant. Vous pouvez donner le numéro de votre chambre pour que le service de votre enfant puisse vous joindre à tout moment. Vous pouvez également demander le numéro du service pour appeler l'équipe médicale depuis votre chambre. Ces communications sont gratuites.



**Il est interdit de fumer et de manger dans les chambres !**

La Maison a des détecteurs de fumée très sensibles à la vapeur et à l'air chaud, pensez à ouvrir la fenêtre de la salle de bain avant d'ouvrir la porte.



# La cuisine

La cuisine est un espace commun utilisé par tous les parents.

**Ce que vous utilisez, vous devez ensuite le ranger !**



Pour le bien-être de tous : les plans de travail seront débarrassés de toutes nourritures et vaisselle, même propre. N'oubliez pas de laver les plaques de cuisson et table après chaque utilisation.

Produits, éponges et microfibres sont à votre disposition dans le placard le plus à droite des éviers.

Merci d'utiliser les microfibres pour le nettoyage des espaces (tables, plan de travail...) avec le produit bleu, les éponges pour la vaisselle uniquement et les torchons pour l'essuyage de la vaisselle propre.

## VAISSELLE



## MAIN



## NETTOYAGE



À côté de la cuisine, un espace de rangement avec un réfrigérateur, un tiroir de congélateur et un placard sont réservés à chaque famille (au nom de votre chambre). **À vous d'en assurer l'entretien tout au long de votre séjour.**

## LAVE VAISSELLE :

Par mesure d'hygiène pour tous, et parce que **c'est la règle à suivre au sein de la Maison**, il est obligatoire :

- De mettre votre vaisselle dans la machine à laver ayant le panneau :

Lorsque vous trouvez une machine sale pleine, merci de la faire tourner et d'ajouter l'affichette :



De même, si vous trouvez une machine propre pleine, merci de la vider et d'enlever l'étiquette.



# Le petit salon

Le petit salon est aussi un espace convivial et commun au 20 chambres de la Maison. Vous pouvez y aller pour vous détendre ou recevoir de la visite. Les enfants pourront aussi y trouver 2 espaces de jeu.

**Les enfants ne doivent pas être laissés seuls sans surveillance !**

## LE BABYFOOT :



Un babyfoot est mis à votre disposition dans le petit salon et des balles sont disponibles sur demande à l'accueil. N'oubliez pas de rapporter vos balles une fois vos parties terminées.

## LA LUDOTHEQUE :



La ludothèque est accessible à tous. Vous y trouverez des jeux, jouets et livres mis à votre disposition. Si vous souhaitez avoir plus de jeux (de société, de coloriage, etc.), vous pouvez venir en demander à l'accueil.

Si vous empruntez un jeu ou jouet, merci de nous le rapporter à l'accueil après. Merci de veiller à ce que cet espace soit rangé.

**Comme tout espace commun de la Maison, le petit salon est un lieu de passage des familles qui doit rester propre et calme.**

Dans ce petit salon, vous trouverez des témoignages des familles précédemment hébergées dans la Maison. Un livre d'or est également à votre disposition : n'hésitez pas à nous laisser un petit mot !



# Bibliothèque / Wifi

## L'espace BIBLIOTHEQUE / MULTIMEDIA :



C'est un lieu de détente pour tous, en journée comme en soirée.

Vous pouvez utiliser des jeux de société ou les différentes consoles. Vous devez vous assurer que la salle soit rangé après votre passage.

Un placard de ménage est à votre disposition dans le couloir si besoin.

Si vous avez commencé un livre, vous pouvez poursuivre sa lecture dans votre chambre si vous le souhaitez.

### **Pensez à éteindre les consoles lorsque vous ne les utilisez plus !**

La Maison dispose de bornes WIFI pour l'accès Internet. Si vous avez votre propre matériel, vous n'avez qu'à suivre les instructions de connexion à "McDonald France".



La Maison est sujette aux mêmes lois que chez vous, c'est-à-dire que :

- Le téléchargement de vidéo ou de musique est interdit
- Les jeux d'argent sont interdits

**Tout manquement à ces règles pourrait entraîner la fermeture temporaire ou définitive de l'accès internet.**

Merci de veiller à ce que les portes de la terrasse soient bien fermées à clés.

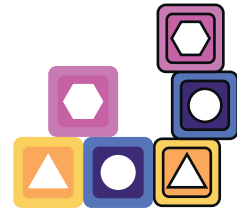
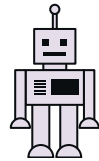


# Le premier étage

## L'espace enfant :

Cet espace est un lieu dédié à vos chers bambins. Pour le bon fonctionnement de cet espace, il est nécessaire de respecter quelques règles :

- Enlever ses chaussures
- Surveiller vos enfants
- Ne pas manger dans l'espace
- Ranger l'espace avec eux

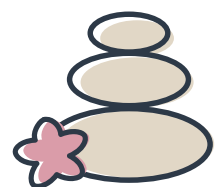


## Le salon bien-être :

Le salon bien-être est un lieu dans lequel se déroule des activités plaisantes, doté d'une table de massage et d'un bac de lavage coiffure. Nous accueillons régulièrement des bénévoles qui pratiquent des massages et des coiffeurs/coiffeuses pour les familles hébergées au sein de la Maison.

Une affiche sur le tableau devant l'ascenseur sera déposée pour vous informer des activités proposées et vous permettre de vous inscrire.

Ce lieu est fermé à clef, mais il peut être mis à disposition des familles hors ateliers. Les modalités sont à voir avec le personnel de la Maison.



# Laverie et local de service

## Dans la laverie, vous trouverez :

- des lave-linges et des sèche-linges, un fer et une table à repasser

Pensez à mesurer la lessive que vous utilisez, un excès de produit lessive bouche les canalisations et endommager les machines. L'équipe vous propose des dosettes de lessives vendues à l'accueil pour 0,50 centime.

Veillez à séparer le linge de la Maison de votre linge personnel afin d'éviter tout désagrément (linge déteint ou abîmé, perte, etc.). Merci !

Merci de n'utiliser qu'une seule machine par famille et de la vider dès la fin du cycle.

**Il est INTERDIT de sortir le linge de quelqu'un d'autre (même s'il n'y a plus de machine libre). Certaines familles doivent suivre un protocole strict de désinfection dans le cadre de l'hospitalisation !!!**

Merci de penser à nettoyer les filtres des sèche-linges après utilisation et de vider le tiroir d'eau à condensation si nécessaire.

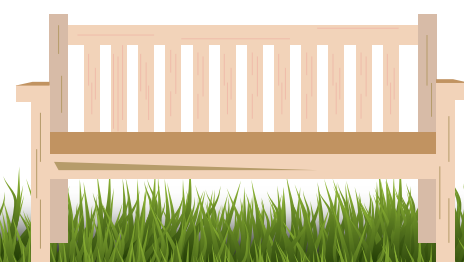


## Les terrasses

Vous avez la possibilité de **prendre vos repas sur la terrasse du rez-de-chaussée** et celle du **premier étage**. Comme pour le reste de la Maison, merci de laisser cet endroit propre à votre départ.

Les fumeurs ont la possibilité de **fumer DEHORS**. Lorsque les cendriers sont pleins, il appartient aux fumeurs de les vider dans les grandes poubelles.

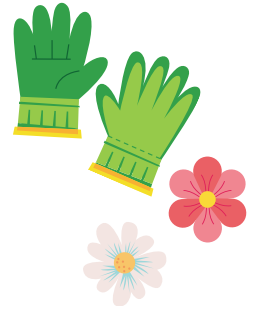
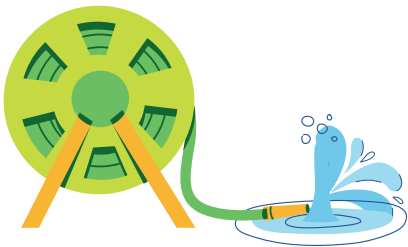
La terrasse ombragée du 1er étage est également à votre disposition et elle est accessible par l'escalier du jardin.



# Le jardin

Le jardin est à votre disposition pour vous détendre :

- Des légumes sont plantés l'été, ainsi que des fleurs et plantes aromatiques qui sont en libre-service. **Servez-vous !**
- Si vous avez la main verte, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'équipe pour que l'on voit avec vous ce que vous pourriez faire.
- Si vous en avez envie, vous pouvez arroser le jardin en été.



Pensez à ranger :

- La table de ping-pong après utilisation (pliage et restitution des raquettes et des balles à l'accueil).
- Les parasols en fin de journée.

Des coussins pour le salon de jardin sont à votre disposition dans la malle de rangement qui se trouve sur la terrasse. Pensez à les ranger après utilisation. Des transats sont également à votre disposition.



Nous veillons à restreindre les fleurs toxiques mais **nous vous rappelons que les enfants doivent être sous la surveillance de leur parent dans le jardin afin d'éviter tous risques d'accidents.**



# Local poubelles

Le ramassage des containers s'effectuera par les services de la ville :

**Merci de veiller au tri sélectif dans la Maison.** Des poubelles distinctes sont à votre disposition dans la cuisine.



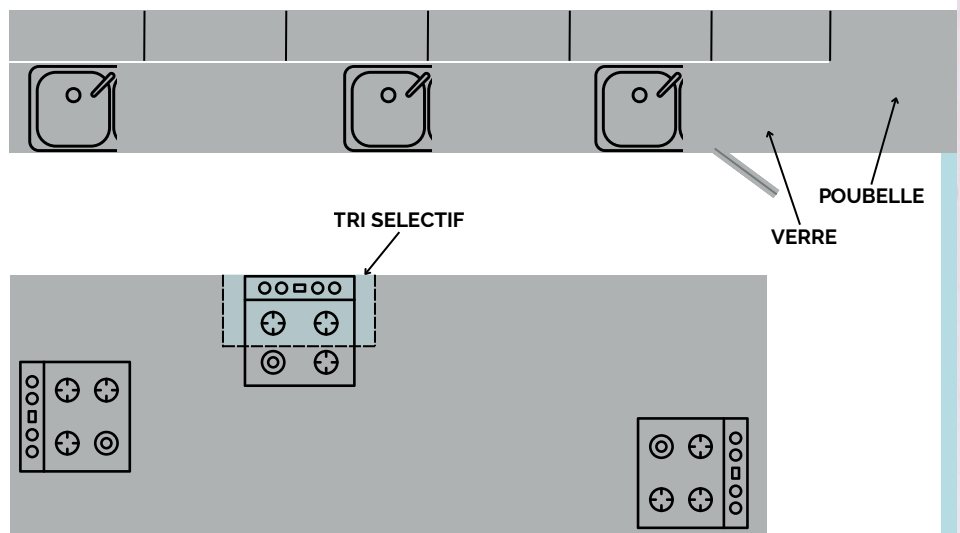
Les conteneurs se trouvent sur la route, le long du trottoir.  
Le verre est à apporter au conteneur en bas du chemin Jacquier à environ 250 mètres à pied.

Poubelle de tri sélectif : les emballages alimentaires, les cartons, les canettes, bouteilles plastiques...

Poubelle du verre : pour le verre ! (sauf ampoules et porcelaine)

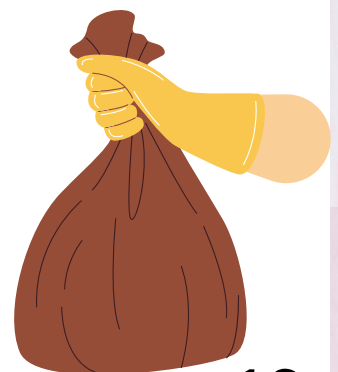
Poubelle grise : pour tout le reste !

Un compost est disponible dans le jardin.



**Merci de vider la poubelle lorsque vous la trouvez pleine** en prenant soin de faire un noeud au sac avant de le jeter dans le grand container.

Des sacs neufs sont à votre disposition sur l'étagère au-dessus de la poubelle.



# Animations dans la Maison

## Le repas partagé du Mardi :

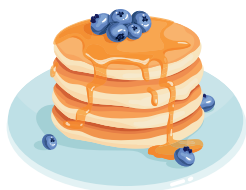
Tous les **mardis midi**, l'équipe s'affaire en cuisine avec l'aide de quelques personnes disponibles. Si vous souhaitez cuisiner avec nous, vous êtes les bienvenus.

Un moment convivial autour d'un bon repas sera servi, et ce, **dès 12h30 !**



## Le petit déjeuner du Vendredi :

Tous les **vendredis matin**, un petit déjeuner varié et copieux vous attend dès **8h00**.



De quoi bien démarrer la journée !



## Apéro musical :

Régulièrement, nos bénévoles, Mathilde et Olivier, nous offre un apéritif musical.



**Venez les rejoindre dans le salon ou dans le jardin dès 18h ou 18h30** (suivant la saison) pour apprendre à jouer d'un instrument ou simplement pousser la chansonnette !

**Pas besoin de vous inscrire à l'avance pour ces événements, c'est GRATUIT !  
N'hésitez pas à venir partager un moment chaleureux avec nous !**

# Mis à votre disposition

Venez nous le(s) demander pour que nous puissions vous en faire profiter !

## A votre disposition, venir nous voir à l'accueil :

### Jeux et divertissements :

- Coloriages
- Jeux de sociétés disponible à l'accueil
- Livres et BD en plus de nos bibliothèques !
- Console de jeux (wii...)



### Salle de bain :

- Baignoire pour bébé
- Sèche-cheveux

### Enfants :

- Chaises hautes
- Lits valises et matelas
- Couffin
- Relax bébé (transat)



### Extérieur :

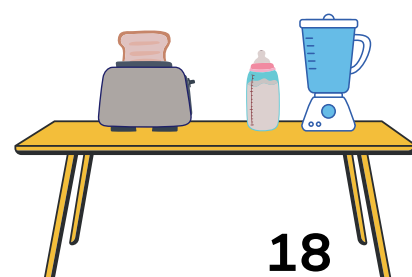
- Transats
- Barbecue

### Autres :

- Bouillotte
- Ventilateur

### En libre-service dans la cuisine :

- Mixeur
- Batteur
- Appareil à fondue
- Appareil à raclette
- Appareil à gaufre
- Appareil à crêpes
- Presse agrumes
- Baby Cook
- Grille-pain
- Stérilisateur pour biberon
- Chauffe biberon
- Blender / Robot

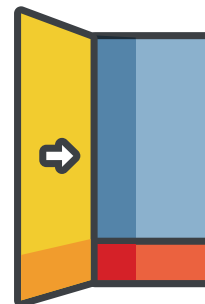


# Informations pratiques

## Accès à la Maison :

L'accès à la Maison doit s'effectuer **uniquement par la porte d'entrée**. Pour cela, vous possédez un badge ouvrant la porte.

Aussi, 24h/24, un membre de l'équipe est disponible dans l'enceinte de la Maison si besoin.



## Les visites :

Vous pouvez recevoir la visite de vos proches entre 10h et 22h sur les espaces collectifs (au rez-de-chaussée et au premier étage) après **en avoir informé l'accueil**. Nous vous rappelons que le nombre d'invités est limité à 2 personnes supplémentaires par chambre.



Si, au cours de votre séjour, vous souhaitez héberger des personnes non prévues lors de votre accueil, vous pouvez le faire uniquement avec **l'accord de la Direction**.

Merci de prévenir l'équipe à l'avance pour que nous trouvions une solution optimale pour tous.

## Courrier :

Vous avez la possibilité de communiquer l'adresse de la Maison des Parents afin de pouvoir recevoir un courrier ou un colis important. Sachez que si vous recevez un colis ou un courrier après votre départ, l'association vous préviendra mais ne pourra pas vous le renvoyer.



**Maison des Parents Ronald McDonald (sans oublier de mentionner votre nom)  
3, chemin Jacquier  
38700 LA TRONCHE**



# Comment nous aider ?

Si vous souhaitez vous aussi contribuer au développement de l'association et au projet de la Maison, voici toutes les solutions !

## Achetez nos GOODIES :



Des lots à 20 € ou 25 € sont disponibles.

## Faites un DON A L'ASSOCIATION :

66% sont déductibles de vos impôts pour les particuliers :



**Don de 100 euros = 66€ déductibles de vos impôts**

L'équipe vous fera un reçu fiscal à joindre à votre déclaration.

## Devenez MEMBRE DE L'ASSOCIATION "Des Vallées et des Coeurs" :

**Adhésion de 15 euros à l'année :** vous participerez aux décisions prises en Assemblée Générale, pourrez faire vos propositions et aider les familles d'enfants hospitalisés...

**+ D'INFORMATIONS À L'ACCUEIL**

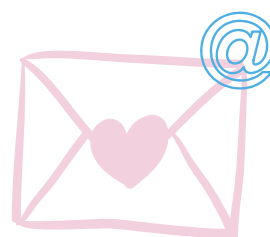


# Rejoignez la communauté

## Inscrivez-vous à notre newsletter trimestrielle !

Lors de votre sortie, un membre de l'équipe vous proposera de recevoir notre newsletter.

Si vous acceptez, **vous recevrez 2 à 3 fois par an des nouvelles de notre Maison des Parents, ainsi que l'invitation à des événements festifs**, directement dans votre boîte mail.



## Abonnez-vous à nos réseaux sociaux :

Pour suivre toute notre actualité, abonnez-vous à nos pages. N'hésitez pas à liker, commenter et partager nos publications !  
Retrouvez-nous sur : @maisondesparentsgrenoble



## Découvrez le site web de la Fondation Ronald McDonald :

Vous pouvez retrouver **notre Maison des Parents** sur le site web de la Fondation Ronald McDonald et **nous faire un don**.



Vous pouvez aussi découvrir les autres Maisons des Parents en France et en savoir plus sur la Fondation.

# Protocole sanitaire

- Merci de ne pas utiliser les toilettes du rez-de-chaussée.
- Vous devez **désinfecter les espaces** que vous utilisez **après chaque utilisation** (tables, chaises, plan de travail, plaques de cuisson...) Idem au 1er étage.
- Inscription sur le registre à chaque entrée et à chaque sortie.

**Vos invités doivent également respecter ce règlement.**

**Les réglementations sanitaires appliquées à l'hôpital (relatives au Covid-19) sont les mêmes ici !**

Si le port du masque est obligatoire dans l'enceinte de l'hôpital, c'est la même chose ici.



**Tout manquement au respect de ces règles remettra en question votre hébergement à la Maison des Parents.**





Fondation  
Ronald  
McDonald™

# Maison Ronald McDonald

## GRENOBLE

## L'histoire des Maisons Ronald McDonald

Au début des années 70, la fille de Fred Hill, un joueur de football américain, fut hospitalisée pour une leucémie au Children's Memorial Hospital de Philadelphie. Fred Hill découvrit alors que, pour rester près de leur enfant malade, des dizaines de familles dormaient sur des fauteuils dans les couloirs de l'hôpital ou s'épuisaient chaque jour dans de longs transports.

Fred Hill décida, avec l'aide du Président de son équipe de football, Jim Murray, de venir en aide à ces familles. Ils contactèrent le Docteur Audrey Evans, Chef du Service Cancérologie Pédiatrique de l'hôpital, qui leur confirma le besoin et l'urgence de créer un lieu pour héberger ces familles.

De cette rencontre est née la décision d'associer les restaurants McDonald's de Philadelphie et de sa région à la création d'une vraie maison loin de chez soi : la Maison Ronald McDonald. À cette époque, Ray Kroc, fondateur de McDonald, décida de doubler chaque dollar collecté par l'équipe des « Philadelphia Eagles ».

Les Maisons des Parents Ronald McDonald se sont développées à travers le monde : il existe aujourd'hui plus de 350 Maisons Ronald McDonald implantées dans 42 pays !

La Maison de Grenoble est la 9<sup>e</sup> construite sur le territoire français, elle a accueilli les premières familles le 9 janvier 2012 et permet d'héberger plus de 400 familles par an... Elle dispose de 20 chambres pouvant accueillir de 2 à 5 personnes



**11**

**Maisons et Parenthèse  
Ronald McDonald**

en France



**378**

**Maison Ronald  
McDonald**

dans le monde



**45**

**pays**

dans le monde